

# Bruxelles Patrimoines

35

Printemps 2021

# U



[urban.brussels](http://urban.brussels)

**GEORGES HOUTSTONT  
ET LA FIÈVRE ORNEMANISTE  
DE LA BELLE EPOQUE**

4



# De Paris à Bruxelles : du Louvre à la colonne du Congrès

## LE NOUVEAU LOUVRE

Les premières traces de l'activité de Houtstont à Paris, sa ville natale, remontent au grand chantier du «Nouveau Louvre» qui s'étend de 1856 à 1861<sup>1</sup>. En 1851, le président Louis-Napoléon Bonaparte – le futur empereur Napoléon III – fait démarrer la construction d'une liaison entre les Tuileries et le Louvre d'après les plans de l'architecte Louis Visconti (1791-1853); après la mort de ce dernier, Hector Lefuel (1810-1880) lui succède (**FIG.1**).

La transformation du Louvre durant le Second Empire est un chantier d'une échelle pratiquement sans précédent. Plus de 3.000 ouvriers y travaillent jour et nuit<sup>2</sup>. Lors de son inauguration en 1857, la construction est loin d'être achevée : les finitions intérieures se poursuivront de longues années durant<sup>3</sup>. L'ensemble frappe par le soin exceptionnel apporté à son abondante décoration.

À la demande de l'architecte Lefuel, le photographe Édouard Baldus (1813-1889) réalise des clichés des bâtiments et des modèles en plâtre

des innombrables ornements, reliefs et statues. Les photographies ont un but documentaire avant tout et sont utilisées pour la rédaction des contrats des différents sculpteurs. Sur proposition de Lefuel et avec le soutien du ministre Achille Fould, plus de 2.000 clichés sont réunis dans un album en quatre volumes, offerts à de hautes instances officielles et à des monarques étrangers, et conservés dans un certain nombre de bibliothèques. Par le biais de ces photographies et de leur publication, la transformation du Louvre et sa sculpture ornementale sont diffusées auprès des artistes et architectes à l'étranger. En 1856 et 1857, les clichés de Baldus sont présentés au public à Bruxelles lors de l'Exposition instituée par l'Association pour l'Encouragement et le Développement des Arts industriels en Belgique<sup>4</sup>.

Ces photographies intéressent vivement l'architecte Beyaert, qui conserve dans sa bibliothèque privée les quatre volumes des *Photographies des sculptures du Palais du Louvre à Paris, Recueil de 313 pl. de statues, écussons, cariatides, ornements, etc.*<sup>5</sup> Il conserve également, sous le titre *Photographies des sculptures du*

1. Isselin 2003, p. 69.

2. Poisson 2003, p. 1877.

3. Poisson 2003, p. 1884.

4. Malcom 1994, p. 56-59.

5. Beyaert 1895, p. 6 n° 39. C'est ce que nous apprend l'inventaire de la bibliothèque de Beyaert, vendue aux enchères en 1895. Un seul exemplaire en est conservé à la Bibliothèque royale de Belgique.

←  
La colonne du Congrès photographiée par Gilbert Radoux en 1859, peu après l'inauguration (*Inauguration de la colonne du Congrès*, septembre 1859, éd. Bruylant-Christophe & Cie © CIDEP).



**FIG. 1**  
Le chantier du Nouveau Louvre (1850-1860), photographie d'Édouard Baldus (Paris, Musée Carnavalet - Histoire de Paris, n° PH 2388).

*palais du Louvre à Paris rassemblées par Henry Beyaert*<sup>6</sup>, un ensemble luxueusement relié de photographies de modèles en plâtre pour le Louvre. Nous supposons que Beyaert aurait sélectionné et réuni ces clichés dans le cadre de la préparation du projet pour la Banque nationale (FIG. 2).

Georges Houtstont fait partie des 300 sculpteurs et ornemanistes actifs sur le chantier du Louvre. Parmi ceux-ci, seuls quelques noms ont été retenus et associés à l'un ou l'autre décor; la plupart travaillent dans l'anonymat le plus complet. Les noms de ces sans-grades n'apparaissent que dans les décomptes de Lefuel<sup>7</sup>. Selon ces documents comptables, le jeune ornemaniste Georges Houtstont travaille de 1856 à 1861 à différents endroits du

chantier<sup>8</sup>, toujours en compagnie de collègues ornemanistes.

On remarque son absence sur le chantier du Louvre pendant l'année 1859. Elle peut s'expliquer : le 7 décembre 1858, l'Empire français délivre à l'« artiste-sculpteur » Georges Houtstont un passeport qui lui permet de se rendre en Belgique et d'y séjourner pour une période d'un an<sup>9</sup>. Sur le visa délivré, les tampons indiquent qu'il est effectivement allé à Bruxelles<sup>10</sup>.

Qu'est-ce qui peut attirer un ornemaniste français dans la capitale belge? Tout pointe vers les travaux de la colonne du Congrès. La présence de Houtstont sur ce chantier sera mentionnée plus tard comme « référence » par des architectes comme Beyaert<sup>11</sup> et Cluysenaar<sup>12</sup>.

6. KBR, Cabinet des Estampes, s.d.

7. *Histoire de la sculpture extérieure du Louvre*, « Les sculpteurs ornemanistes », <http://louvresculpturederue.fr/page290.html>.

8. Isselin 2003 : en 1856 au « passage de la Bibliothèque; grandes voûtes » (p. 59); au premier semestre de 1857 aux « Arcades du rez-de-chaussée des parties de façades du Vieux Louvre côté place Napoléon » (p. 63); en 1858 aux « stalles des écuries de l'empereur » (p. 65); en 1860 au « manège des Écuries de l'Empereur » (p. 66).

9. AVB, Archives diverses 48, Empire français, Passeport à l'étranger, 07/12/1858.

10. Du 14 au 26 mai 1859, il effectue un bref aller-retour de Bruxelles à Valenciennes.

11. ABNB, lettre de Beyaert et Janssens au gouverneur de la Banque nationale, 7/07/1862.

12. AGR, Travaux publics, Conservatoire de musique, dossier 144, Lettre de Cluysenaar à M. Williams, architecte au ministère des Travaux publics, 7/07/1873.

**FIG. 2**  
Ornement avec allégorie de l'architecture, Le Louvre à Paris. Photographie conservée par l'architecte Henri Beyaert (*Photographies des sculptures du palais du Louvre à Paris rassemblées par Henry Beyaert* © KBR, Cabinet des Estampes).



### **HOUTSTONT INCOGNITO SUR LE CHANTIER DE LA COLONNE DU CONGRÈS**

À l'initiative du ministre Charles Rogier et avec le soutien du Parlement, décision est prise en 1849 d'ériger un monument en l'honneur du Congrès national et de la Constitution. La colonne du Congrès est un hommage rendu à la jeune nation belge, à ses libertés constitutionnelles et à son roi. L'élévation du monument répond à la volonté de populariser la Constitution et de (ré)affirmer ses valeurs et sa signification en des temps troublés. La portée de l'ouvrage dépasse de loin sa présence monumentale dans la capitale, et est soutenue par une large communication visuelle par le biais de gravures, médailles commémoratives et miniatures en bronze<sup>13</sup>.

À l'issue d'un concours, le projet est confié à l'architecte Joseph Poelaert. Ancien élève de l'académie de Bruxelles, celui-ci a séjourné un certain temps à Paris – avant 1847 –, où il aurait travaillé dans l'atelier de l'architecte Louis Visconti<sup>14</sup>. Lorsqu'il réalise le projet de la colonne du Congrès, Poelaert est employé par la Ville de Bruxelles en tant que dessinateur et inspecteur des bâtiments<sup>15</sup>. La colonne du Congrès, sa première grande commande, est une manifestation éclatante de l'éclectisme, un courant architectural qui s'affirme en Belgique à partir du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, dont le principal représentant est Poelaert. Dix années de polémiques s'écoulent entre la commande effective et l'inauguration du monument le 26 septembre 1859. On discute de la situation, mais aussi de la forme de la colonne, et surtout des matériaux à utiliser et de leur qualité. La colonne est réalisée

13. Huygebaert 2015, p. 10-39.

14. Martiny 1980, p. 11.

15. Condé-Reis 2003, p. 452.



**FIG. 3A**  
Ornements de la colonne du Congrès. Houtstont y a contribué sous la direction de Louis Melot (A. de Ville de Goyet, 2019 © urban.brussels).

en différentes sortes de pierre naturelle. Pour le fût, Poelaert choisit un grès blanc cristallin provenant de Rode-le-Duc (aujourd'hui la ville d'Herzogenrath en Allemagne). En raison de la structure friable de ce grès, ce choix est contesté d'emblée et crée rapidement de sérieux problèmes<sup>16</sup>. Mais comme l'indique Demanet dans son *Guide pratique du constructeur* (1864), une pierre de couleur claire présente l'avantage de mieux faire ressortir les lignes de l'architecture et de l'ornementation que dans le cas d'une pierre foncée. La couleur de la pierre est dès lors d'une grande importance, et c'est un choix qui revient à l'architecte<sup>17</sup>. La colonne repose sur un socle en pierre bleue et se compose de trois segments cannelés, séparés par des anneaux décorés. Le programme iconographique de la statuaire, en bronze et en pierre, est bien évidemment placé sous le signe des libertés fondamentales garanties par la Constitution, en célébrant également l'industrie et l'agriculture, ainsi que les sciences et les arts. Haute de 47 m, la colonne est surmontée d'une statue du monarque constitutionnel Léopold I<sup>er</sup>.

Le chantier mobilise, pendant neuf ans, des centaines d'ouvriers dont les noms sont mentionnés par Stappaerts dans la brochure éditée à l'occasion de l'inauguration<sup>18</sup>. Le gros œuvre est confié à l'entrepreneur Théodore Melot<sup>19</sup> (FIG. 3A).

La participation au programme statuaire fait l'objet d'une vive concurrence entre artistes belges. On fait appel aux sculpteurs les plus renommés. Guillaume Geefs (1805-1883), sculpteur de la Cour, réalise la statue du roi Léopold I<sup>er</sup>; les statues en bronze entourant l'ouvrage sont l'œuvre de Jozef Geefs (1808-1885), Charles-Auguste Fraikin (1817-1893) et Eugène Simonis (1810-1882). Ce dernier est également l'auteur du relief annulaire au bas de la colonne, représentant des allégories des neuf provinces. La sculpture ornementale est attribuée à Louis Melot. C'est sous sa supervision que l'on recrute aussi des artisans étrangers pour travailler sur le chantier. La participation d'artistes non belges à ce monument national suscite un certain émoi, allant jusqu'à donner lieu à un débat à la Chambre des représentants le 12 mai 1859. Charles Rogier, qui dans ses fonctions de ministre de l'Intérieur avait personnellement pris l'initiative de l'érection de la colonne et qui avait dû intervenir à plusieurs reprises pour que le monument soit achevé, adresse cette réponse aux détracteurs :

« Pour la sculpture de la pierre, j'ai appris qu'on avait aussi réclamé contre l'emploi d'ouvriers étrangers. L'artiste chargé au début de diriger les travaux de sculpture en pierre est un ouvrier praticien qui s'est beaucoup occupé de ces sortes de travaux à Paris. Ce travail a fait l'objet

16. Houbart 2005, p. 23, 28.

17. Demanet 1864, p. 62. Dans un tableau d'ensemble, Demanet indique les pierres naturelles les plus fréquemment utilisées. La colonne du Congrès est mentionnée p. 70. (Remerciements à Lode De Clercq)

18. Stappaerts 1859.

19. De 1863 à 1865, Poelaert travaille avec le même entrepreneur à la construction de l'église Notre-Dame de Laeken. AGR, Travaux publics, Église Notre-Dame de Laeken, dossier 82, Procès-verbal de réception, 16/11/1865.

20. Plenum.be, Chambre belge des représentants, séance de mai 1859, [https://sites.google.com/site/bplenum/proceedings/1859/k00052605/k00052605\\_00](https://sites.google.com/site/bplenum/proceedings/1859/k00052605/k00052605_00)

21. Louis Melot est le nom mentionné par Félix Stappaerts, 1859. Il est repris dans Meirsschaut, 1900. Le nom de Melot figure également dans le Fonds Charles Rogier conservé aux AGR, n° 451, « Rappports en notices sur l'achèvement de la Colonne du Congrès à Bruxelles (1853-1870) ». La correspondance mentionne Monsieur Melotte (orthographe de plusieurs manières). On ignore s'il est lié à Théodore Melot, l'entrepreneur chargé de la construction de la colonne du Congrès. Il en va de même pour un lien éventuel avec le sculpteur Égide Melot (1816-1885), auteur de bon nombre de statues monumentales dans la capitale. La graphie varie : Melot ou Mélot.

22. AGR, Fonds Charles Rogier, n° 451, Rappports et notices sur l'achèvement de la colonne du Congrès à Bruxelles (1853-1870). Nos remerciements à Stefan Huygebaert pour cette information.

23. ABNB, Lettre de Beyaert au gouverneur de la Banque nationale, 07/07/1862.

24. Condé-Reis 2003, p. 452.

25. Stappaerts 1859; Stappaerts 1860.

26. Stappaerts 1859, p. 11.

27. *Supplément au Livre d'Or de l'Ordre de Léopold*, 1861, p. 142.

28. Il y a une certaine confusion quant au nom : dans l'ouvrage de Stappaerts, le nom van Hardenberg figure parmi les collaborateurs de Louis Melot; dans l'Almanach de 1857, seul un Van Haerdenberg est enregistré.

29. Stappaerts 1859; Stappaerts 1860.

30. Archives nationales Paris, F/21/1754. C'est ce qui apparaît des versements effectués pour ses travaux au Louvre, qui vont de mars 1856 à juin 1857 et reprennent de septembre 1860 à janvier 1861.



**FIG. 3B**  
Photographie d'un modèle en plâtre pour les ornements de la colonne du Congrès (© CIDEP).

d'une entreprise, et l'on n'a pu prescrire à l'entrepreneur l'emploi exclusif d'ouvriers belges. (...) En matière d'art comme en d'autres matières, nous pouvons sans crainte être un peu cosmopolites. J'aime les artistes de mon pays, je suis fier de leur talent, de leurs succès, mais il m'est impossible d'admettre un système qui consisterait à exclure tout ce qui est artiste étranger. Je pense que la Chambre a des sentiments trop élevés pour s'associer à une sorte d'hostilité mesquine contre les hommes de talent qui pourraient nous apporter des travaux plus parfaits que ceux qui s'exécutent dans notre pays. En fait si sous ce rapport l'on a adressé à la colonne certains reproches, ils sont parfaitement injustes. Les artistes qui ont conçu la colonne, l'architecte, les sculpteurs sont belges, il me semble que cela doit suffire.»<sup>20</sup>

Les ouvriers étrangers évoqués dans ce débat à la Chambre ne sont pas cités nommément, mais il ne fait aucun doute que Georges Houtstont est l'un d'eux. La discussion a lieu en mai 1859, quelques mois à peine avant l'inauguration prévue en septembre.

Louis Melot<sup>21</sup> doit faire face à des retards considérables et ne peut entamer la sculpture ornementale qu'à partir de 1857<sup>22</sup>. Il déploie tous les moyens à sa disposition pour rattraper le retard, et c'est très certainement dans ce contexte qu'il fait appel à des ornemanistes parisiens expérimentés tels que Houtstont. Aux côtés de ce dernier, l'artiste parisien Monjon travaille lui

aussi sur le chantier<sup>23</sup>. Il se peut que l'architecte Joseph Poelaert, familier du monde architectural de Paris<sup>24</sup>, ait joué un rôle dans la recherche d'ornemanistes qui puissent convenir. On ignore ce qui a pu détourner Houtstont du chantier du Louvre, mais il est possible que le Français y vît simplement l'occasion d'une escapade pour mettre à profit sa connaissance du métier dans la capitale belge pendant un temps limité.

En 1859, l'inauguration donne lieu à une publication consacrée à la colonne du Congrès<sup>25</sup>. L'apport ornemental de Louis Melot y est salué : «M. Louis Melot a été chargé de tous les ornements de la colonne en des modèles pour la balustrade, les portes, etc. C'était là une mission difficile et qui exigeait de sérieuses études. Nous affirmons qu'il était impossible de s'en acquitter avec un soin plus consciencieux et avec plus de talent. Tout le monde s'accorde à reconnaître que cette partie si intéressante du monument est irréprochable.»<sup>26</sup> (FIG. 3B)

En octobre 1859, pour sa contribution à la colonne du Congrès, Louis Melot est fait chevalier de l'ordre de Léopold<sup>27</sup>. Plusieurs autres artistes ayant travaillé à la colonne sont décorés par le roi sur recommandation du ministre Rogier. Parmi eux, un collaborateur de Louis Melot, l'ornemaniste Gustave van Hardenberg (Van Haerdenberg?<sup>28</sup>).

La colonne du Congrès devant être un projet belge par excellence, une vitrine des qualités professionnelles des ouvriers belges et du talent des artistes belges, les contributions étrangères sont soigneusement passées sous silence dans les publications de Stappaerts. Ni Houtstont ni Monjon ne sont par conséquent mentionnés dans la liste<sup>29</sup>.

En revanche, chez les architectes belges, la présence d'artistes étrangers, et en particulier celle de l'ornemaniste parisien Georges Houtstont, sur cet important chantier national ne passe pas inaperçue.

Au moment de l'inauguration de la colonne du Congrès, Houtstont est de retour à Paris, où il travaille à nouveau sur le chantier du Louvre de 1860 à 1861<sup>30</sup>.

## Rédacteur en chef

Stéphane Demeter

## Comité de rédaction

Okke Bogaerts, Stéphane Demeter, Paula Dumont, Griet Meyfroots, Valérie Orban et Cecilia Paredes

## Secrétariat de rédaction

Paula Dumont, Cecilia Paredes

## Coordination du dossier

Paula Dumont, Griet Meyfroots

## Coordination de l'iconographie

Paula Dumont, Griet Meyfroots

## Auteurs / collaboration rédactionnelle

Linda Van Santvoort

## Traduction

Linguanet

## Relecture

Philippe Charlier, Farba Diop, Alice Gérard, Murielle Leseque, Anne Marsaleix

## Rédaction finale en français

Stéphane Demeter, Cecilia Paredes

## Rédaction finale en néerlandais

Okke Bogaerts, Paula Dumont

Ce numéro est entièrement traduit du néerlandais

## Liste des abréviations

ABNB: Archives de la Banque Nationale de Belgique  
ACSG, TP: Archives de la commune de Saint-Gilles, Travaux Publics  
AGR: Archives Générales du Royaume (Bruxelles)  
AGR, TP: Archives Générales du Royaume (Bruxelles), archives du Ministère des Travaux Publics  
AGR, BA: Archives générales du Royaume (Bruxelles), archives de l'Administration des Beaux-Arts  
AKG: Archief Kasteel Gaasbeek  
ARP: Archives du Palais royal  
AVB, TP: Archives de la Ville de Bruxelles, Travaux Publics  
AVB, BA: Archives de la Ville de Bruxelles, Beaux-Arts  
CIDEP: Centre d'information, de documentation et d'étude du patrimoine  
KBR, Est.: Bibliothèque royale de Belgique, Cabinet des Estampes  
KBR, Est., FH: Bibliothèque royale de Belgique, Cabinet des Estampes, Fonds Houtstont

## ISSN

2034-578X

## Dépôt légal

D/2021/6860/010

## Graphisme et création de la maquette

Polygraph'

## Impression

db Group.be

## Diffusion et gestion des abonnements

Cindy De Brandt,  
Brigitte Vander Bruggen  
bpeb@urban.brussels

## Remerciements

Lode De Clercq, mevr. Deconinck, voorzitter van het Hof van Cassatie, Davy Depelchin, Xavier Duquenne †, Jules Huysmans, Christophe Loir, Daniel Menchior, Griet Meyfroots, Laura Porcu, Frederik Tinck, Tom Verhofstadt, Bénédicte Verschaeren, Pierre-Yves Villette

## Éditeur responsable

Bety Waknine, directrice générale, urban.brussels (Service public régional Bruxelles Urbanisme & Patrimoine)  
Mont des Arts 10-13, 1000 Bruxelles

Les articles sont publiés sous la responsabilité de leur auteur. Tout droit de reproduction, traduction et adaptation réservé.

## Contact

urban.brussels  
Direction Connaissance et Communication  
Mont des Arts 10-13, 1000 Bruxelles  
www.urban.brussels  
bpeb@urban.brussels

## Crédits photographiques

Malgré tout le soin apporté à la recherche des ayants droit, les éventuels bénéficiaires n'ayant pas été contactés sont priés de se manifester auprès de la Direction Patrimoine culturel de la Région de Bruxelles-Capitale.

## Déjà paru dans Bruxelles Patrimoines

- 001 - Novembre 2011  
Rentrée des classes
- 002 - Juin 2012  
Porte de Hal
- 003-004 - Septembre 2012  
L'art de construire
- 005 - Décembre 2012  
L'hôtel Dewez
- Hors série 2013  
Le patrimoine écrit notre histoire
- 006-007 - Septembre 2013  
Bruxelles, m'as-tu vu?
- 008 - Novembre 2013  
Architectures industrielles
- 009 - Décembre 2013  
Parcs et jardins
- 010 - Avril 2014  
Jean-Baptiste Dewin
- 011-012 - Septembre 2014  
Histoire et mémoire
- 013 - Décembre 2014  
Lieux de culte
- 014 - Avril 2015  
La forêt de Soignes
- 015-016 - Septembre 2015  
Ateliers, usines et bureaux
- 017 - Décembre 2015  
Archéologie urbaine
- 018 - Avril 2016  
Les hôtels communaux
- 019-020 - Septembre 2016  
Recyclage des styles
- 021 - Décembre 2016  
Victor Besme
- 022 - Avril 2017  
Art nouveau
- 023-024 - Septembre 2017  
Nature en ville
- 025 - Décembre 2017  
Conservation en chantier
- 026-027 - Avril 2018  
Les ateliers d'artistes
- 028 - Septembre 2018  
Le Patrimoine c'est nous !
- Hors-série - 2018  
La restauration d'un décor d'exception
- 029 - Décembre 2018  
Les intérieurs historiques
- 030 - Avril 2019  
Bétons
- 031 - Septembre 2019  
Un lieu pour l'art
- 032 - Décembre 2019  
Voir la rue autrement
- 033 - Printemps 2020  
Air, chaleur, lumière
- 034 - Printemps 2021  
Couleurs et textures

Retrouvez tous les articles sur  
[www.patrimoine.brussels](http://www.patrimoine.brussels)



Résolument engagé dans la société de la connaissance, urban.brussels souhaite partager avec ses publics, un moment d'introspection et d'expertise sur les thématiques urbaines actuelles. Les pages de *Bruxelles Patrimoines* offrent aux patrimoines urbains multiples et polymorphes un espace de réflexion ouvert et pluraliste. Exceptionnellement, les pages de *Bruxelles Patrimoines* accueillent une monographie inédite révélant une dimension méconnue de l'architecture bruxelloise. *Georges Houtstont et la fièvre ornemaniste de la Belle Epoque* sort de l'anonymat l'œuvre d'un sculpteur-ornemaniste associé au grands noms de l'architecture belge de son époque. Par la décoration d'un nombre impressionnant de bâtiments et monuments publics, il a participé à la transformation de Bruxelles à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

Bety Waknine,  
Directrice générale



15 €



ISBN 978-2-87584-199-5